

Horaires des tests théoriques

Du Mardi au Vendredi :

De 09 h 00 à 12 h 00 et De 14 h 00 à 18 h 00

Le Samedi :

De 09 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

COURS EN SALLE

Nous proposons des cours théoriques, dispensés par un enseignant de la conduite, tous les samedis de 10h à 12h.

Sur différents thèmes, tel que :

L'alcool et les stupéfiants, la fatigue, la sécurité, la vitesse.....

Se renseigner auprès de l'accueil pour connaître les dates et les thèmes présentés pendant les vacances scolaires.

PARCOURS DE FORMATION

Annexe au contrat de formation

Parcours de formation individualisé de l'élève :

Adresse :

.....

Apprendre à conduire est une démarche responsable. Le parcours qui vous est proposé vous permettra d'atteindre le niveau requis pour prétendre à l'examen de conduite et pour pouvoir circuler en toute sécurité.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce parcours comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

En vous engageant dans cette formation, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

Parcours théorique :

La formation théorique qui porte sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite, soit via internet.

Des cours théoriques collectifs en présentiels sont également dispensés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Pensez à vérifier les horaires de ces cours, sur les panneaux d'affichage.

Parcours pratique :

Afin de vous préparer au mieux à la conduite en toute sécurité, nous nous appliquerons à vous enseigner la conduite dans le maximum de conditions possibles : telles que par temps de pluie, par temps sec, par vent fort, en présence de neige ou verglas, en campagne, sur autoroute, en ville, ou conduite de nuit.

Pour cette variété de conditions, nous serons évidemment dépendants de la météo, et de la saison (pas de conduite de nuit possible l'été).

Auto-école Bresse Beaujolais

Fait le à

Signature de l'élève

Signature du représentant légal
(pour les mineurs)

Signature du responsable
de l'établissement et cachet
de l'entreprise

Parcours de formation Permis B78 vers B

Annexe au contrat de formation

Parcours de formation individualisé de l'élève :né(e) le.....

Adresse :

Objectifs :

Transformation du permis boîte automatique (code 78) en permis de conduire catégorie B (boîte manuelle)

Conditions requises :

Etre titulaire de la catégorie B78 pour des raisons non médicales depuis au moins 3 mois.

Durée de la formation :

Cette formation dure 7 heures et se décompose en 2 séquences.

Séquence 1 :

2 heures en trafic nul ou faible. L'objectif de cette séquence est de comprendre le principe de point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre, et d'être en capacité de réaliser un démarrage en côte avec ou sans frein à main en toute sécurité.

Séquence 2 :

5 heures en condition de circulation variées, simple et complexes : l'objectif de cette séquence est de savoir utiliser la boîte de vitesse manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques d'éco conduite. Etre en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire, l'environnement et aux conditions de circulation.

A la fin de la formation avec l'enseignant, l'école de conduite vous délivre une attestation. Le titulaire de la présente attestation n'est autorisé à conduire un véhicule de la catégorie B du permis de conduire muni d'un changement de vitesse manuel qu'à compter du jour où il est en possession du titre définitif correspondant.

Fait le À

Signature (Précédé de la mention « lu et approuvé, bon pour accord »)

Signature de l'élève	Signature du responsable de l'établissement et cachet de l'entreprise
	Michon Mikaël Gérant

Programme de Formation au Permis B

Définition :

Le permis B ouvre le droit à la conduite des :

- Véhicules automobiles (voiture, camionnettes)
- Véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).
- Camping-cars dont le PTAC est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, sur la voie publique, en France ou en Europe.
- Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque dont le PTAC est inférieur ou égal à 750 kg, ou une remorque dont le PTAC est supérieur à 750 kg si la somme des PTAC (voiture + remorque) ne dépasse pas 3,5 tonnes.

Condition requises :

- Avoir minimum 16 ans.
- Être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR

Durée de la Formation Traditionnel : 20 heures (minimum légal obligatoire)

Durée de la Formation par l'Apprentissage Anticipé de la Conduite : Minimum 1 an avec un parcours de 3000 km minimum, dont une formation théorique + formation pratique (20 heures minimum), un 1^{er} rendez-vous pédagogique avec un parcours de 1000 km et un 2^{ème} rendez-vous pédagogique aux termes des 3000 km parcours.

Les Objectifs de la Formation :

- Une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.
- Une formation théorique pour la préparation à l'épreuve d'examen théorique par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements-dépassements, arrêts-stationnements, visibilité-éclairage, conduite pratique, écoconduite et véhicule, usagers vulnérables/partage de l'espace public et prise de conscience des risques et sanction-formation.
- Une formation pratique :

1. Maîtriser le véhicule à allure lente ou modérée, le trafic étant faible ou nul

- Connaître les principaux organes de la voiture, les principales commandes et le tableau de bord.
 - Savoir les situer et connaître leur principe de fonctionnement.
 - Savoir contrôler les niveaux.
- S'installer au poste de conduite.
 - Sièges, rétroviseurs, vitres, passagers, ...
 - Connaître l'importance du rôle de la ceinture.
- Regarder autour de soi.

- Angles morts, rétroviseurs, regard.
- Agir sans mettre en danger les autres ou soi-même.
 - Savoir entrer dans la voiture, en sortir et démarrer en sécurité.
- Avertir les autres usagers.
 - Savoir quand et comment utiliser les avertisseurs.
- Démarrer et s'arrêter.
- Tenir et tourner le volant.
 - En ligne droite et en courbe.
- Utiliser la boîte de vitesse.
 - Avoir des notions sur l'utilisation et le fonctionnement.
- Diriger la voiture, en avant et en arrière, en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
 - Savoir contrôler la direction et maintenir la trajectoire.
 - Savoir doser l'accélération et le freinage.
 - Savoir-faire une marche arrière.

2. Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction.

- Connaître et respecter les règles de circulation.
- Tenir compte de la signalisation verticale et horizontale.
- Rechercher les indices utiles.
- Utiliser toutes les commandes.
 - Avoir automatisé la coordination et l'enchaînement.
- Adapter sa vitesse aux situations.
 - Savoir choisir et modifier son allure.
- Choisir la voie de circulation.
 - Savoir se placer.
 - Connaître et respecter les voies spécialisées.
- Maintenir les distances de sécurité.
 - Savoir évaluer les distances, pour suivre, croiser et dépasser.
 - Être capable de maintenir les distances de sécurité.
- Franchir les différents types d'intersections et y changer de direction.

3. Circuler dans des conditions normales sur la route et en agglomération.

- Evaluer les distances et les vitesses.
 - En fonction des situations de conduite.
 - Par rapport aux autres véhicules.
- Evaluer les distances d'arrêt.
 - Distance d'arrêt, temps de réaction, distance de freinage.
 - Savoir s'arrêter à un endroit précis.
- Tenir compte du gabarit de la voiture
 - Connaître la largeur, la longueur et la hauteur du véhicule.
- S'arrêter, stationner.
 - Connaître la réglementation.
 - Savoir manœuvrer.
- Croiser, dépasser, être dépassé.

- Savoir où, quand et comment dépasser et ne pas dépasser.
- Être dépassé.
- Passer un virage.
 - Savoir évaluer les difficultés d'un virage.
 - Avoir des notions sur le freinage et la force centrifuge.
- Savoir se comporter à l'égard des diverses catégories d'usagers.
- Suivre un itinéraire.
 - Savoir préparer un parcours, prévoir des pauses.
- Avoir des notions sur les effets de l'alcool.
 - Connaître l'influence sur la conduite.
 - Connaître les risques et les sanctions.
- 4. Connaître les situations présentant des difficultés particulières.**
- S'insérer dans une circulation rapide.
 - Savoir évaluer les distances et les vitesses des autres véhicules.
 - Observer.
- Conduite en agglomération, dans une circulation dense.
- Conduire dans une file de véhicules.
 - Savoir changer de direction et anticiper.
- Adapter la conduite à des conditions où la visibilité est réduite, notamment la nuit.
 - Nuit, intempéries et environnement.
- Adapter la conduite à des conditions où l'adhérence est réduite.
 - Pluie, neige, verglas, vent et force centrifuge.
- Conduire en montagne.
 - Croiser, dépasser, s'arrêter, utiliser le frein moteur.
- Avoir des notions sur les effets de la fatigue.
 - Connaître les signes et les effets.
 - Savoir y faire face.
- Avoir des notions sur le comportement en cas d'accident.
 - Le délit de fuite et la non-assistance à personne en danger.
 - Le constat amiable.
 - Protéger, alerter, secourir.
- Avoir des notions concernant l'entretien et éventuellement le dépannage de la voiture.
 - Savoir contrôler les niveaux, changer une ampoule.
 - Connaître la conduite économique.
- Avoir des notions concernant les situations d'urgence.

Programme de Formation au Permis BEA (Permis à Embrayage Automatique)

Définition :

Le Permis B à embrayage automatique ou permis à boîte automatique autorise la conduite de véhicule à boîte de vitesse automatique et/ou manuelle (ex : boîte séquentielle) mais obligatoirement un embrayage automatique.

Comme le Permis B, il permet la conduite de :

- Véhicules automobiles à boîte automatique (voiture, camionnettes)
- Véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).
- Camping-cars dont le PTAC est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, sur la voie publique, en France ou en Europe.
- Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque dont le PTAC est inférieur ou égal à 750 kg, ou une remorque dont le PTAC est supérieur à 750 kg si la somme des PTAC (voiture + remorque) ne dépasse pas 3,5 tonnes.

Conditions requises :

- Avoir minimum 16 ans pour la Formation Traditionnel et 15 ans pour l'Apprentissage Anticipé de la Conduite.
- Être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR.

Durée de la Formation Traditionnel : 13 heures (minimum légal obligatoire)

Durée de la Formation par l'Apprentissage Anticipé de la Conduite : Minimum 1 an avec un parcours de 3000 km minimum, dont une formation théorique + formation pratique (13 heures minimum), un 1^{er} rendez-vous pédagogique avec un parcours de 1000 km et un 2^{ème} rendez-vous pédagogique aux termes des 3000 km parcours.

Les Objectifs de la Formation :

- Une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.
- Une formation théorique pour la préparation à l'épreuve d'examen théorique par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements-dépassements, arrêts-stationnements, visibilité-éclairage, conduite pratique, écoconduite et véhicule, usagers vulnérables/partage de l'espace public et prise de conscience des risques et sanction-formation.
- Une formation pratique :

1. Maîtriser le véhicule à allure lente ou modérée, le trafic étant faible ou nul

- Connaître les principaux organes de la voiture, les principales commandes et le tableau de bord.

- Savoir les situer et connaître leur principe de fonctionnement.
- Savoir contrôler les niveaux.
- S'installer au poste de conduite.
- Sièges, rétroviseurs, vitres, passagers, ...
- Connaître l'importance du rôle de la ceinture.
- Regarder autour de soi.
- Angles morts, rétroviseurs, regard.
- Agir sans mettre en danger les autres ou soi-même.
- Savoir entrer dans la voiture, en sortir et démarrer en sécurité.
- Avertir les autres usagers.
- Savoir quand et comment utiliser les avertisseurs.
- Démarrer et s'arrêter.
- Tenir et tourner le volant.
- En ligne droite et en courbe.
- Utiliser la boîte de vitesse.
- Avoir des notions sur l'utilisation et le fonctionnement.
- Diriger la voiture, en avant et en arrière, en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- Savoir contrôler la direction et maintenir la trajectoire.
- Savoir doser l'accélération et le freinage.
- Savoir-faire une marche arrière.

2. Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction.

- Connaître et respecter les règles de circulation.
- Tenir compte de la signalisation verticale et horizontale.
- Rechercher les indices utiles.
- Utiliser toutes les commandes.
- Avoir automatisé la coordination et l'enchaînement.
- Adapter sa vitesse aux situations.
- Savoir choisir et modifier son allure.
- Choisir la voie de circulation.
- Savoir se placer.
- Connaître et respecter les voies spécialisées.
- Maintenir les distances de sécurité.
- Savoir évaluer les distances, pour suivre, croiser et dépasser.
- Être capable de maintenir les distances de sécurité.
- Franchir les différents types d'intersections et y changer de direction.

3. Circuler dans des conditions normales sur la route et en agglomération.

- Evaluer les distances et les vitesses.
- En fonction des situations de conduite.
- Par rapport aux autres véhicules.
- Evaluer les distances d'arrêt.
- Distance d'arrêt, temps de réaction, distance de freinage.
- Savoir s'arrêter à un endroit précis.
- Tenir compte du gabarit de la voiture

- Connaître la largeur, la longueur et la hauteur du véhicule.
- S'arrêter, stationner.
- Connaître la réglementation.
- Savoir manœuvrer.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Savoir où, quand et comment dépasser et ne pas dépasser.
- Être dépassé.
- Passer un virage.
- Savoir évaluer les difficultés d'un virage.
- Avoir des notions sur le freinage et la force centrifuge.
- Savoir se comporter à l'égard des diverses catégories d'usagers.
- Suivre un itinéraire.
- Savoir préparer un parcours, prévoir des pauses.
- Avoir des notions sur les effets de l'alcool.
- Connaître l'influence sur la conduite.
- Connaître les risques et les sanctions.
- 4. Connaître les situations présentant des difficultés particulières.**
- S'insérer dans une circulation rapide.
- Savoir évaluer les distances et les vitesses des autres véhicules.
- Observer.
- Conduite en agglomération, dans une circulation dense.
- Conduire dans une file de véhicules.
- Savoir changer de direction et anticiper.
- Adapter la conduite à des conditions où la visibilité est réduite, notamment la nuit.
- Nuit, intempéries et environnement.
- Adapter la conduite à des conditions où l'adhérence est réduite.
- Pluie, neige, verglas, vent et force centrifuge.
- Conduire en montagne.
- Croiser, dépasser, s'arrêter, utiliser le frein moteur.
- Avoir des notions sur les effets de la fatigue.
- Connaître les signes et les effets.
- Savoir y faire face.
- Avoir des notions sur le comportement en cas d'accident.
- Le délit de fuite et la non-assistance à personne en danger.
- Le constat amiable.
- Protéger, alerter, secourir.
- Avoir des notions concernant l'entretien et éventuellement le dépannage de la voiture.
- Savoir contrôler les niveaux, changer une ampoule.
- Connaître la conduite économique.
- Avoir des notions concernant les situations d'urgence.

Programme de Formation B78 vers B

Objectifs professionnels :

Être capable de conduire en toute sécurité un véhicule de la catégorie B, muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.

Public concerne et prérequis :

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie concernée, muni d'un changement de vitesse manuel,
- Être titulaire du Permis B78, en cours de validité,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Avertissement :

- Les titulaires de la catégorie B du permis de conduire limiter aux véhicules équipés d'une boîte de vitesse automatique, pour des raisons médicales, restent soumis à la procédure de régularisation avec expert.
- Formation réalisée par un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière, disposant du label de qualité prévu à l'arrêté du 26/02/2018.

Modalités et délai d'accès :

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 15 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

Programme / Contenu :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques ainsi que des savoirs faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type de véhicule :
- Dans un trafic faible ou nul ou sur simulateur :
 - Maîtriser et mettre en œuvre le principe de point de patinage et d'embrayage du véhicule
 - Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité ;
- Dans des conditions de circulation variées, (simples et complexes) :
- Savoir utiliser la boîte de vitesse manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité et adopter les techniques de l'écoconduite
 - Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

Modalités Pédagogiques :

- Formation en présentiel.

Moyens humains :

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'autorisation d'enseigner en cours de validité.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire.

Méthode et moyens pédagogiques :

- Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active, et de guidage,
- Salle de cours équipée de moyens multimédias,
- Véhicules adaptés à l'enseignement à changement de vitesse manuel, en conformité des prescriptions réglementaires,
- Simulateur de conduite
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires

Modalités de suivi et d'évaluation des acquis :

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Cette formation ne fait pas l'objet d'une validation des acquis.
- Un bilan de la prestation de circulation est réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type de véhicule,
- Une évaluation de satisfaction est réalisée.

Sanction visée :

- Le suivi de la formation ne donne le droit de conduire ce type de véhicule que lorsque le stagiaire est en possession du titre de conduite correspondant,
- Attestation de fin de formation.
- Formation non éligible au CPF.

Effectifs :

- Formation individuelle (1 stagiaire maximum).

Horaires :

- Voir en agences

Durée de la formation :

- 7 heures.

Tarifs :

- Voir la grille tarifaire en agence ou sur le site internet « autoecole-bressebeaujolais.fr »